#### IV. 6. 6. 2. Répartition spatiale de l'activité au sol en période estivale

Pour rappel, l'activité globale moyenne est considérée comme la somme des activités pondérées moyennes de chaque espèce sur un point d'écoute. Elle permet d'apprécier la répartition de l'activité au sein de l'aire d'étude immédiate, en distinguant l'écoute active de l'écoute passive, afin d'avoir une comparaison plus homogène.

Les cartes suivantes montrent que, des trois saisons, l'été semble être la période où l'activité des chiroptères et la plus importante sur l'ensemble de la ZIP, y compris au niveau du point CHI-C qui apparaît être un peu délaissé lors des périodes de migration automnale et printanière. Ce sont toujours les boisements et leur lisière qui sont les plus fréquentés.

Comme pour la période précédente, il est possible de mesurer l'activité pondérée globale de chaque espèce pour chaque point, et d'interpréter si cette dernière est « normale », ou au contraire faible ou forte.

En considérant l'activité maximale relevée par mois, on s'aperçoit que l'activité estivale sur l'ensemble des points et beaucoup plus élevée que pour la période automnale et la période printanière. La biodiversité s'étend de 10 à 17 espèces différentes (10 espèces pour le point CHI-B et 17 espèces pour le point CHI-A). Le point A est étant situé en lisière d'un boiement, ces résultats reflètent l'importance des corridors écologiques entre les différents milieux.

En plus de la forte présence d'espèces forestières comme la Barbastelle d'Europe, le Murin de Natterer, la Pipistrelle de Nathusius, on remarque la présence de plusieurs espèces anthropophiles comme le Grand rhinolophe dont l'activité est qualifiée de très forte, l'Oreillard gris, la Sérotine commune et le Murin à moustaches. En été ces quatre espèces trouvent refuge majoritairement dans les combles des maisons, églises et châteaux et utilisent types habitats pour chasser et se nourrir. La forte présence du Grand rhinolophe au point CHI-A est à considérer, car c'est une espèce sensible aux dérangements occasionnés sur son milieu. Pour rappel est inscrit dans l'annexe II de la Directive Habitat Faune ce qui en fait une espèce patrimoniale. Le Murin à moustaches a également une activité qualifiée de très forte au niveau du point CHI-E, situé en lisière du boisement au sud de la ZIP.

Tableau 104: Evaluation de l'activité relevée pour chaque espèce en écoute passive en période estivale

	16 – 31 MAI						
	CHI-A	СНІ-В	CHI-C	CHI-D	CHI-E		
Barbastelle d'Europe – Barbastella barbastellus	60	23.2	0.8	-	12		
Grand murin – Myotis myotis	1	-	-	-	-		
Grand rhinolophe – Rhinolophus ferrumequinum	-	-	-	-	-		
Minioptère de Schreibers – Miniopterus schreibersii	2.7	-	-	-	-		
Murin à moustaches – Myotis mystacinus	1	-	-	-	5.4		
Murin à oreilles échancrées – Myotis emarginatus	-	-	-	-	-		
Murin d'Alcathoe – Myotis alcathoe	-	-	-	-	-		
Murin de Bechstein – Myotis bechsteinii	-	-	-	-	0.4		
Murin de Daubenton – Myotis daubentonii	2	-	0.4	2.1	2.5		
Murin de Natterer – Myotis nattereri	8.2	-	-	-	-		
Murin spp. – Myotis sp.	0.34	-	-	-	0.4		
Noctule commune – Nyctalus noctula	-	-	-	-	-		
Noctule de Leisler – Nyctalus leisleri	1.4	1.6	0.6	-	3.4		
Oreillard gris – <i>Plecotus austriacus</i>	30.6	11.1	1.5	0.3	4.3		

	16 – 31 MAI						
	CHI-A	СНІ-В	CHI-C	CHI-D	CHI-E		
Oreillard roux – Plecotus auritus	-	1.1	-	-	-		
Oreillard sp – <i>Plecotus sp</i>	-	-	-	-	-		
Petit rhinolophe – Rhinolophus hipposideros	11.2	-	2.4	-	-		
Pipistrelle commune – Pipistrellus pipistrellus	87.4	42.9	75.4	278.5	35.7		
Pipistrelle de Kuhl – Pipistrellus kuhlii	40.8	21.7	173.9	15.2	3.5		
Pipistrelle de Nathusius – Pipistrellus nathusii	-	-	-	-	-		
Pipistrelle pygmée – Pipistrellus pygmaeus	-	-	-	-	-		
Sérotine commune – Eptesicus serotinus	-	14.2	0.6	0.4	0.1		
Sérotule	-	-	-	-	-		

	JUIN					
	CHI-A	СНІ-В	CHI-C	CHI-D	CHI-E	
Barbastelle d'Europe – Barbastella barbastellus	16	13.4	0.3	0.4	3.8	
Grand murin – Myotis myotis	-	0.3	0.5	-	0.2	
Grand rhinolophe – Rhinolophus ferrumequinum	41	-	-	-	-	
Minioptère de Schreibers – <i>Miniopterus schreibersii</i>	-	-	-	-	-	
Murin à moustaches – Myotis mystacinus	-	-	-	9.7	-	
Murin à oreilles échancrées – Myotis emarginatus	-	0.5	-	-	-	
Murin d'Alcathoe – Myotis alcathoe	-	-	0.5	-	-	
Murin de Bechstein – Myotis bechsteinii	-	-	-	-	-	
Murin de Daubenton – Myotis daubentonii	-	-	-	-	0.4	
Murin de Natterer – <i>Myotis nattereri</i>	20.6	0.3	0.6	-	0.6	
Murin spp. – Myotis sp.	1	0.7	1.4	-	-	
Noctule commune – Nyctalus noctula	-	-	-	-	-	
Noctule de Leisler – Nyctalus leisleri	0.37	0.6	1.2	-	-	
Oreillard gris – <i>Plecotus austriacus</i>	-	5	-	-	1.1	
Oreillard roux – <i>Plecotus auritus</i>	0.24	-	-	-	-	
Oreillard sp – <i>Plecotus sp</i>	0.5	1	-	-	-	
Petit rhinolophe – <i>Rhinolophus hipposideros</i>	4	-	1	0.9	-	
Pipistrelle commune – Pipistrellus pipistrellus	13.8	8.6	11.5	115.6	17	
Pipistrelle de Kuhl – <i>Pipistrellus kuhlii</i>	54.14	14.8	85.7	114.7	9.5	
Pipistrelle de Nathusius – <i>Pipistrellus nathusii</i>	-	-	-	-	0.9	
Pipistrelle pygmée – <i>Pipistrellus pygmaeus</i>	-	-	-	-	-	
Sérotine commune – Eptesicus serotinus	5.3	11.1	-	-	1.9	
Sérotule	-	0.1	-	0.3	0.7	

# ERG DEVELOPPEMENT FRANCE

X < Q25%

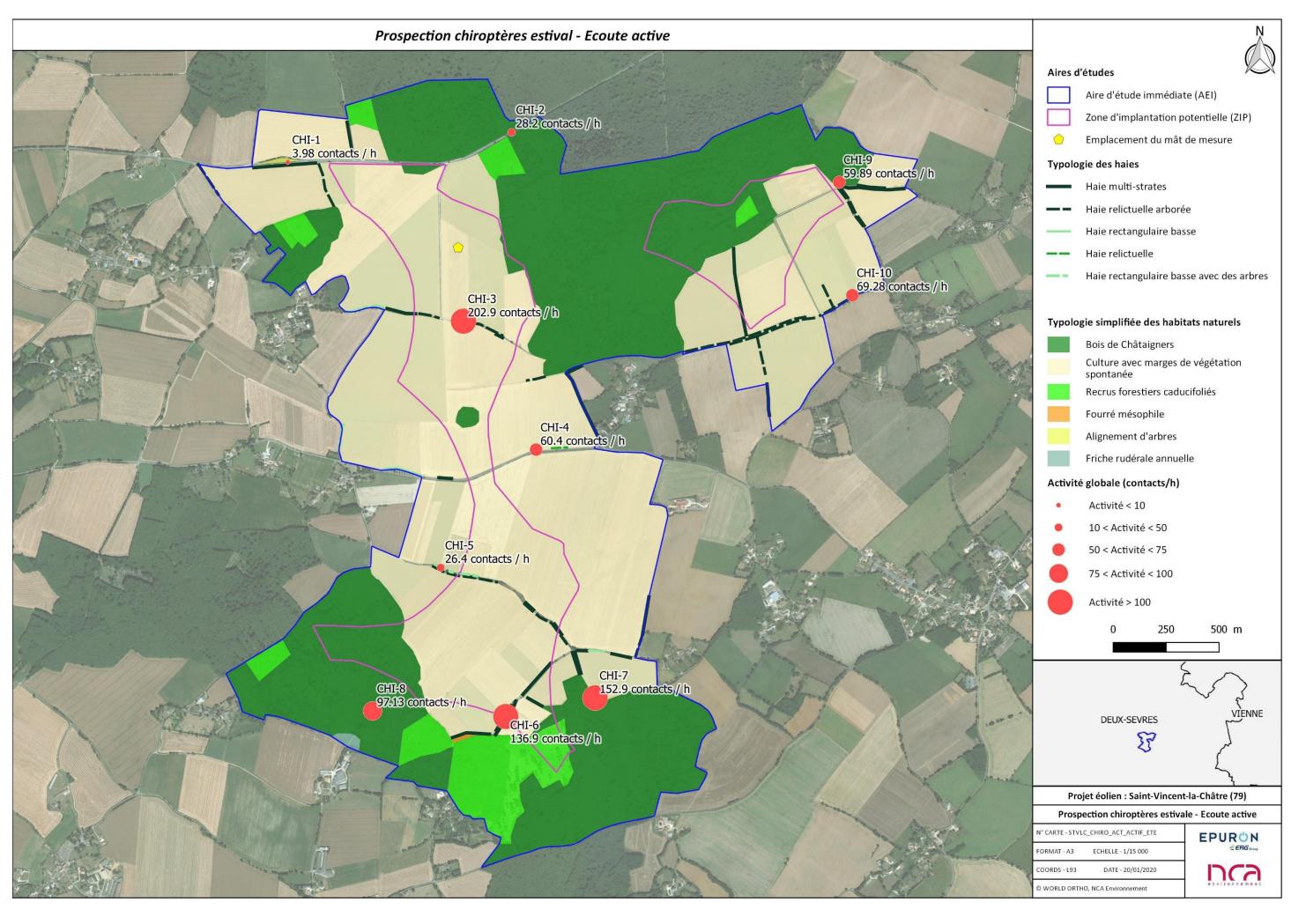
	JUILLET						
	CHI-A	СНІ-В	CHI-C	CHI-D	CHI-E		
Barbastelle d'Europe – Barbastella barbastellus	21.5	97.9	0.3	1.7	0.5		
Grand murin – Myotis myotis	0.4	1.3	-	-	-		
Grand rhinolophe – Rhinolophus ferrumequinum	0.4	-	-	-	0.7		
Minioptère de Schreibers – <i>Miniopterus schreibersii</i>	0.3	-	-	0.2	0.5		
Murin à moustaches – Myotis mystacinus	-	2.6	0.8	3.8	122		
Murin à oreilles échancrées – Myotis emarginatus	-	-	-	-	-		
Murin d'Alcathoe – Myotis alcathoe	0.8	0.9	0.5	0.9	15.7		
Murin de Bechstein – Myotis bechsteinii	0.8	-	-	-	-		
Murin de Daubenton – Myotis daubentonii	1.7	1.4	1.1	2	2		
Murin de Natterer – Myotis nattereri	1.16	1.7	0.3	-	1.5		
Murin spp. – Myotis sp.	0.27	3.5	0.6	0.9	49.7		
Noctule commune – Nyctalus noctula	0.08	-	-	-	-		
Noctule de Leisler – Nyctalus leisleri	0.1	-	-	-	-		
Oreillard gris – <i>Plecotus austriacus</i>	1.59	-	0.6	-	-		
Oreillard roux – <i>Plecotus auritus</i>	-	0.2	0.4	-	-		
Oreillard sp – <i>Plecotus sp</i>	-	-	-	-	-		
Petit rhinolophe – Rhinolophus hipposideros	4.4	-	-	-	-		
Pipistrelle commune – Pipistrellus pipistrellus	22.8	26.1	12.4	88.7	112.2		
Pipistrelle de Kuhl – Pipistrellus kuhlii	19.1	11.9	21.5	4.1	11.1		
Pipistrelle de Nathusius – Pipistrellus nathusii	-	0.2	-	-	-		
Pipistrelle pygmée – Pipistrellus pygmaeus	-	-	-	-	-		
Sérotine commune – Eptesicus serotinus	6.8	25.4	2.1	0.7	4.3		
Sérotule	-	-	-	-	-		

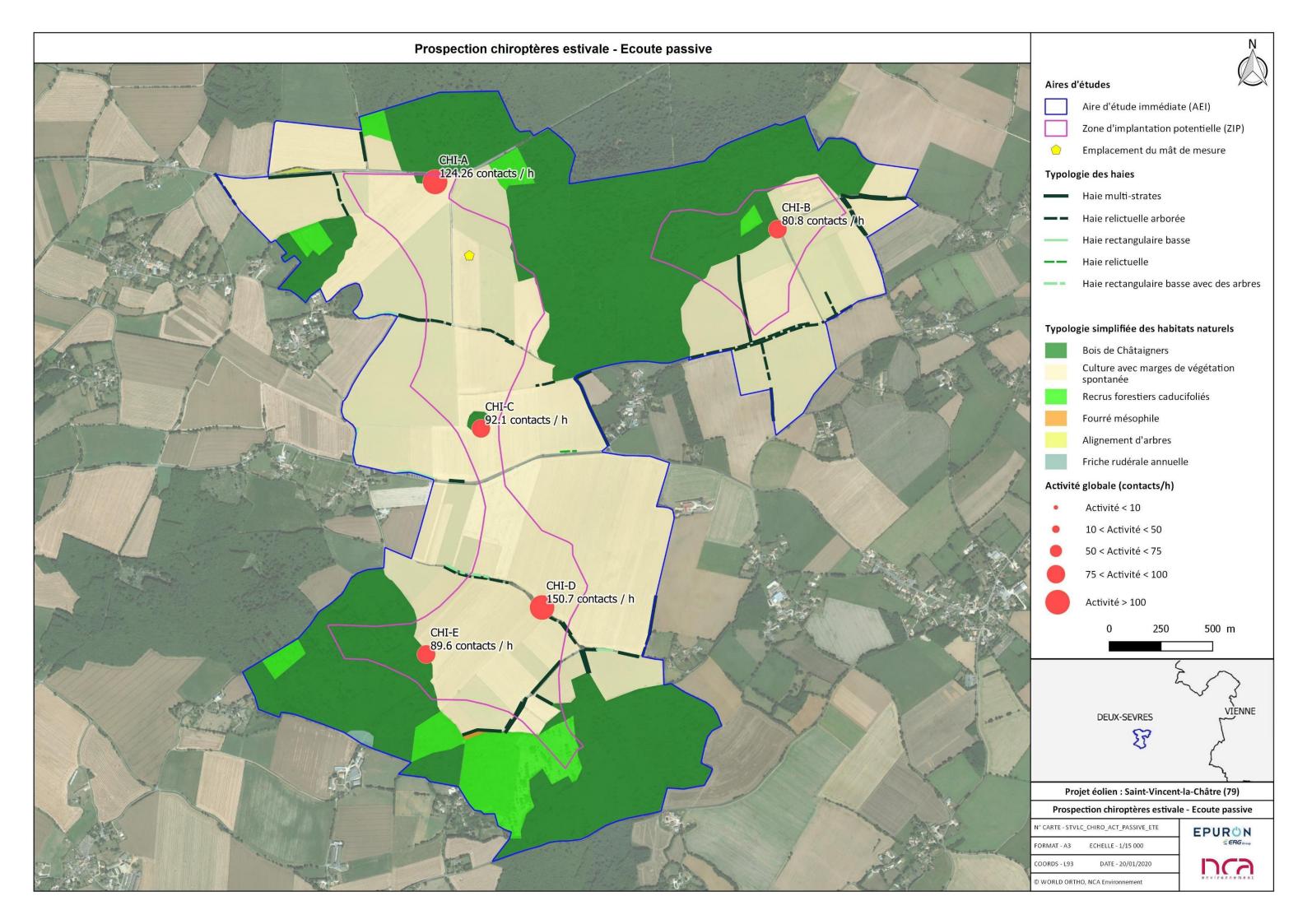
• 272 • NCA, Études et Conseil en Environnement

> Q98%

Projet de parc éolien sur la commune de Saint-Vincent-la-Châtre (79 – Deux-Sèvres)

Dossier de demande d'autorisation environnementale : Étude d'impact sur l'environnement (Vol. 3)





## IV. 6. 7. Synthèse des enjeux des espèces de chiroptères

Au total 20 espèces ont pu être identifiées, en considérant en plus quelques déterminations s'arrêtant au genre (Murin, Oreillard, Pipistrelle, Sérotule).

Tableau 105: Synthèse des espèces observées sur l'AEI, leur activité et enjeu fonctionnel associé

	Nom Français	Nom latin	Statut réglementaire	Liste rouge nationale	Liste rouge régionale	Statut régional (PRA 2013- 2017)	Type habitat de chasse	Patrimonialité	Enjeu d'habitat	Activité au sol	Enjeu fonctionnel AEI
Minioptéridés	Minioptère de Schreibers	Miniopterus schreibersii	PN - DH2-4	VU	CR	Rare	Lisière	Très forte	Modéré	Modérée	Modéré
Rhinolophidés	Grand Rhinolophe	Rhinolophus ferrumequinum	PN - DH2-4	LC	VU	Commun	Forestier	Modérée	Modéré	Forte	Modéré
	Petit Rhinolophe	Rhinolphus hipposideros	PN - DH2-4	LC	NT	Commun	Forestier	Faible	Modéré	Très forte	Fort
	Barbastelle d'Europe	Barbastellus barbastella	PN - DH2-4	LC	LC	Assez commun	Forestier	Modérée	Fort	Forte	Fort
	Grand Murin	Myotis myotis	PN - DH2-4	LC	LC	Assez commun	Forestier	Modérée	Modéré	Très forte	Fort
	Murin à moustaches	Myotis mystacinus	PN - DH4	LC	LC	Assez commun	Forestier	Modérée	Modéré	Très forte	Fort
	Murin à oreilles échancrées	Myotis emarginatus	PN - DH2-4	LC	LC	Assez commun	Forestier	Modérée	Modéré	Modérée	Modéré
	Murin d'Alcathoe	Myotis alcathoe	PN – DH4	LC	LC	Assre commun	Forestier	Fort	Fort	Forte	Fort
	Murin de Bechstein	Myotis bechsteinii	PN - DH2-4	NT	NT	Assez rare	Forestier	Forte	Modéré	Très faible	Très faible
	Murin de Daubenton	Myotis daubentonii	PN - DH4	LC	EN	Commun	Forestier	Modérée	Modéré	Modérée	Faible
	Murin de Natterer	Myotis nattereri	PN - DH4	LC	LC	Assez commun	Forestier	Modérée	Fort	Forte	Fort
Vespertilionidés	Noctule commune	Nyctalus noctula	PN - DH4	NT	VU	Assez commun	Aérien	Forte	Fort	Très faible	Faible
	Noctule de Leisler	Nyctalus leisleri	PN - DH4	NT	VU	Assez rare	Aérien	Forte	Fort	Modérée	Modéré
	Oreillard gris	Plecotus austriacus	PN - DH4	LC	LC	Assez rare	Forestier	Forte	Fort	Forte	Fort
	Oreillard roux	Plecotus auritus	PN - DH4	LC	LC	Assez commun	Forestier	Forte	Modéré	Faible	Faible
	Pipistrelle commune	Pipistrellus pipistrellus	PN - DH4	NT	NT	Commun	Lisière	Faible	Fort	Fort	Fort
	Pipistrelle de Kuhl	Pipistrellus kuhlii	PN - DH4	LC	NT	Assez commun	Lisière	Faible	Fort	Fort	Fort
	Pipistrelle de Nathusius	Pipistrellus nathusii	PN – DH4	NT	NT	Très rare	Forestier	Très forte	Faible	Très faible	Très faible
	Pipistrelle pygmée	Pipistrellus pygmaeus	PN – DH4	LC	DD	Très rare	Lisière	Forte	Faible	Très faible	Très faible
	Sérotine commune	Eptesicus serotinus	PN - DH4	LC	NT	Commun	Lisière	Faible	Modéré	Forte	Modéré

#### Légende :

PN: Protection nationale; DH 2 et/ou 4: annexe II et/ou annexe IV de la Directive Européenne « Habitats-Faune-Flore »

Liste Rouge Nationale (2017): CR danger critique d'extinction, EN en danger, VU Vulnérable, NT quasi menacée, LC préoccupation mineure

Liste rouge Poitou-Charentes (2018): CR danger critique d'extinction, EN en danger, VU vulnérable, NT quasi menacée, LC préoccupation mineure, DD données insuffisantes

# ERG DEVELOPPEMENT FRANCE

### IV. 6. 8. Localisation des zones à enjeux pour la conservation des chiroptères

Les zones à enjeu pour les chiroptères au sein de l'aire d'étude immédiate ont été classées suivant 4 catégories :

Enjeu faible : zone faiblement exploitée par les espèces, pas ou peu de données relatives au transit, habitat dégradé ou à très faible potentiel. Corridor de faible intérêt.

Enjeu moyen: activité de chasse et/ou de transit constatée mais relativement modérée. Habitats présentant quelques potentialités pour le gîte. Corridors d'intérêt modéré.

Enjeu fort : Activité chiroptères marquée pour la chasse et le transit avec un habitat globalement favorable pour le gîte. Corridor de déplacement indéniable au regard des habitats et autres corridors limitrophes.

Enjeu très fort : Activité chiroptères très marquée pour la chasse et le transit. Corridors ayant enregistré une activité très marquée pour la chasse. Boisements présentant des forts potentiels de gîtes.

La cartographie présentée en page suivante localise les zones à enjeux pour les chiroptères.

#### Analyse des enjeux chiroptérologiques

L'AEI présente un enjeu global faible à fort pour les chiroptères. Les boisements et les haies multi-strates sont classés en enjeu fort, car ils sont des gîtes potentiels pour beaucoup d'espèces ainsi que des zones de transit et d'activités. Les haies constituent également des corridors écologiques essentiels pour les chiroptères. Par conséquent, les parcelles agricoles représentent un enjeu modéré, étant jugées comme favorables à leur utilisation pour le transit entre deux zones de chasse privilégiées (notion de continuité écologique).

Le reste des cultures est classé en enjeu faible, car l'activité relevée y est faible et peu ou pas de potentiel pour les chiroptères y ont été recensés.

Non qualifiable	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort

• 276 • NCA, Études et Conseil en Environnement

Projet de parc éolien sur la commune de Saint-Vincent-la-Châtre (79 – Deux-Sèvres)

Dossier de demande d'autorisation environnementale : Étude d'impact sur l'environnement (Vol. 3)